

LA LÉCHÈRE |

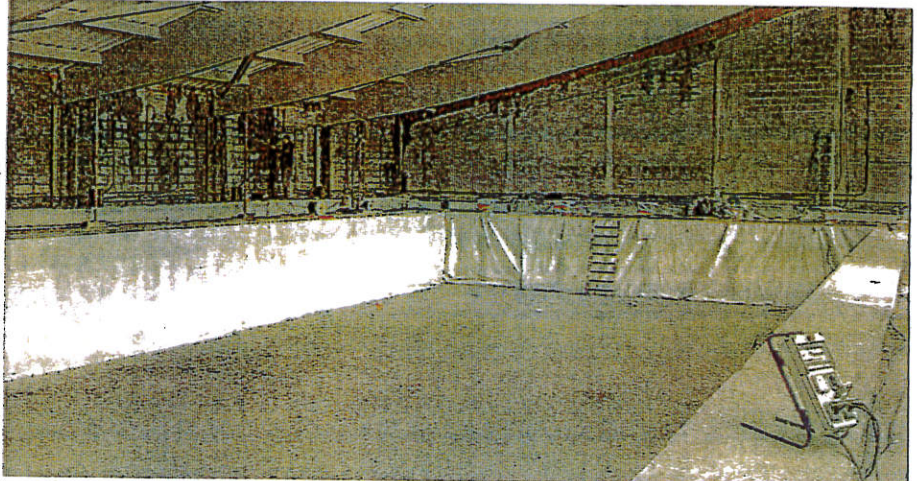
## La piscine du Morel à mi-chantier d'un tournant énergétique

On s'active sur le chantier de réhabilitation de la piscine du Morel. Depuis cinq mois, d'importants travaux sont réalisés sur les bâtiments. Les toitures tout d'abord, désamiantées, comme bon nombre des toitures datant de 1970, puis refaites à neuf selon les critères actuels d'isolation thermique. La façade donnant sur les bassins extérieurs est rhabillée d'un mur-rideau en polycarbonate multicouche dans sa partie haute. Le bas de cette façade a reçu des ouvertures en menuiseries aluminium à rupture de pont thermique et des doubles vitrages peu émissifs à lame d'argon.

À l'intérieur, une centrale de traitement de l'air toute neuve a pris place, assurant le chauffage, la ventilation et la déshumidification et va très prochainement remplacer la vénérable centrale des années 1970. L'eau sera également gérée avec une acuité optimale, son traitement permettant une optimisation du recyclage, la limitation des odeurs de chlore et la diminution du renouvellement des eaux. Enfin l'éclairage, entièrement repensé et utilisant la technologie LED, va permettre un gain d'au moins 20 % en consommation électrique.

Tous ces changements vont permettre une amélioration estimée de 44 % de la performance isolante de l'enveloppe des bassins, de même qu'une conséquente diminution des nuisances sonores. Reste aujourd'hui à refaire les toitures des bâtiments administratifs, vestiaire et restaurant. Et quand juin arrivera, les nageurs pourront à nouveau profiter de la piscine du Morel.

Marie CHAMBERAS



Les bâtiments ne se refont pas seulement une beauté, ils subissent un réaménagement pour répondre aux critères actuels d'économies d'énergies et de confort d'utilisation.

### Au moins 30 % d'économies envisagées pour 100 000 utilisateurs annuels

1970. C'est la date de construction de la piscine du Morel. À l'époque, et jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2017, elle était gérée par le syndicat mixte du Morel.

Depuis cette date, elle est administrativement et financièrement gérée par un service unifié relevant de la communauté de communes des vallées d'Aigueblanche, CCVA, et de la communauté de communes du Cœur de Tarentaise.

Ce service unifié a débloqué un budget de 2 000 000 d'euros tout compris, aidé par le Conseil départemental de Savoie et le ministère de

l'Écologie, du développement durable et de l'énergie.

Le ministère a rendu le projet éligible au programme du territoire à énergies positives et croissance verte, le TEPCV, de part le renouvellement important non seulement de l'isolation mais également des équipements structurants.

L'amélioration globale des performances énergétiques étant estimée à au moins 30 % d'économies. De quoi satisfaire les 100 000 utilisateurs annuels de la piscine du Morel.



André Pointet, président de la CCVA et Jean-François Rochair, vice-président de la CCVA, lors de l'hebdomadaire réunion de chantier de la piscine du Morel.

M.C.